



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel électrique et électronique

Question écrite n° 68560

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre chargé de l'industrie sur la société ST-Microelectronics. Cette société est détenue à 14 % par l'État et reçoit de substantielles aides publiques. L'État a donc largement les moyens de questionner l'entreprise sur ses opérations de gestion et de les influencer. ST-Ericsson, filiale de ST-Microelectronics, vient d'entamer les procédures de fermeture du site de Caen-Colombelles. Les salariés concernés ne l'acceptent pas, car ils ont toutes les compétences requises et nécessaires pour participer au développement du projet de téléphonie mobile de 4e génération. Dans l'optique d'assurer une maîtrise et un développement des industries de hautes technologies en France et d'assurer l'avenir des emplois dans ce secteur stratégique, il lui demande la politique qu'il compte impulser au sein de cette société, en coordination avec les attentes du comité d'établissement de ST-Ericsson de Caen-Colombelles et de celles du comité d'établissement européen de ST-Microelectronics.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68560

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 janvier 2010, page 234

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)